

PD.9 DESCRIPTIF DES MOYENS MIS EN OEUVRE POUR EVITER TOUTE ATTEINTE AU PATRIMOINE PROTÉGÉ



152 rue de Flandre 75019 Paris 19e
Arrondissement

Eléments protégés :
Façade et toiture sur rue : inscription
par arrêté du 5 février 1982

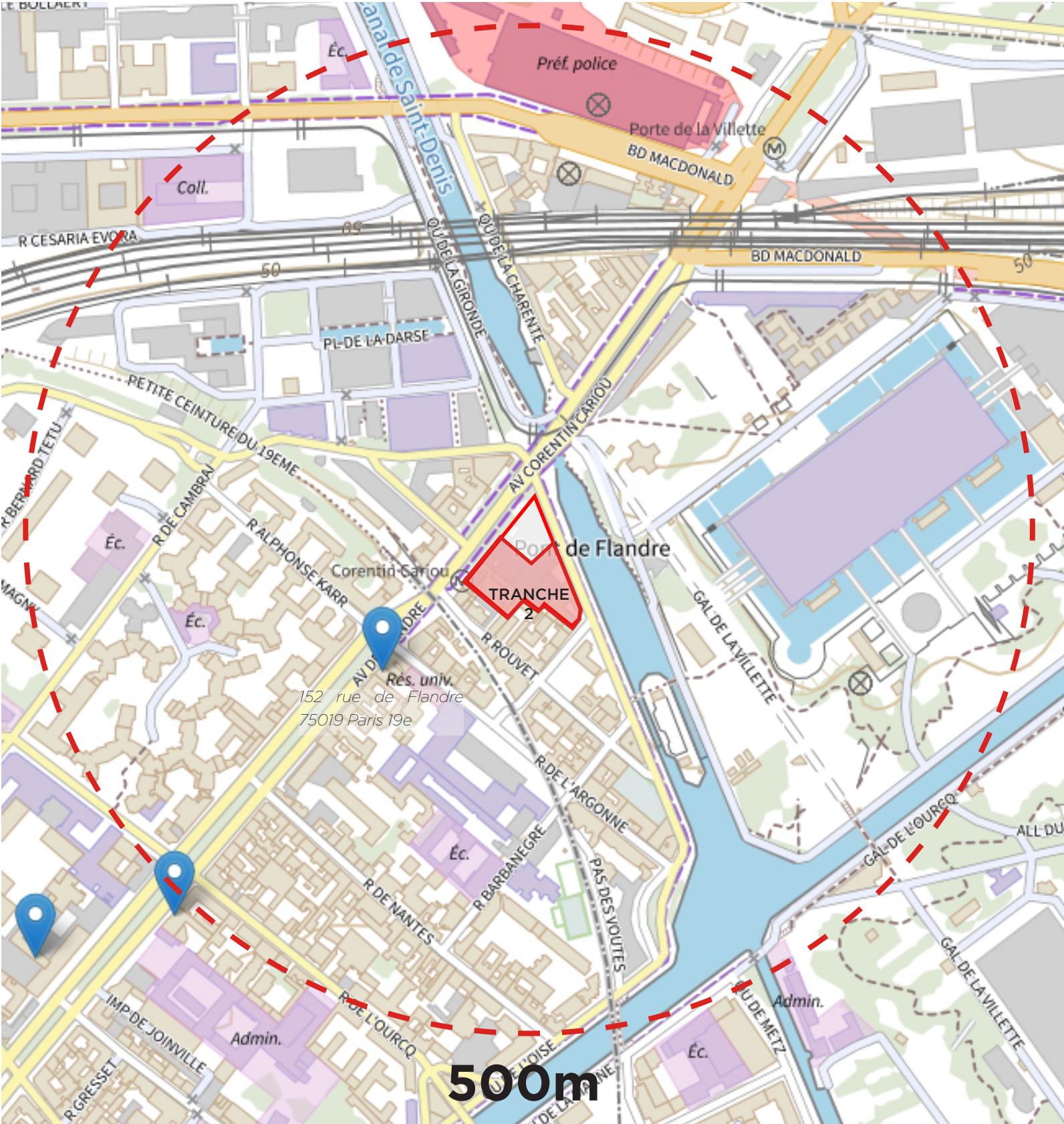
Historique :
Epoque Louis XVI.

Périodes de construction :
2e moitié XVIIIe siècle

Le terrain est classé en périmètre de protection des monuments historiques.
Dans un rayon de 500m de l'unité foncière à vol d'oiseau on trouve l'immeuble
du 152 rue de Flandre classé monument historique

Des solutions visant à limiter les risques et des modes opératoires liés à
l'environnement du chantier ou des exigences liés au voisinage (poussières,
bruit...) seront favorisées:

- Afin de ne pas porter atteinte à l'environnement proche du chantier, les
abords du chantier seront constamment protégés par une clôture de chantier.
Une aire d'accès protégée par une clôture et des portes coulissantes sera
également installée.
- Les travaux de démolition seront à réaliser à l'aide d'une pelle mécanique de
forte puissance équipée à son extrémité d'une pince à béton et/ou mixte acier-
béton. A l'aide de ces pinces, les éléments sont démolis par émiettement et
fragmentation, puis ils sont broyés de façon à éviter la chute au sol de gros
blocs.
- L'usage d'explosifs, de brise-béton hydraulique de forte puissance et de
procédés de nature à ébranler ou déstabiliser les ouvrages du bâti existant
conservé, sera formellement exclu.
- Lors des travaux de démolition et d'évacuation des déchets et gravats,
l'entreprise veillera à limiter les nuisances poussiéreuses.
- Les dispositifs mis en œuvre afin de capter et rabattre les poussières agissant
à la source des émissions jusqu'en pied de chute des éléments démolis. Les
dispositifs de rabattement et de captage des poussières seront mis en œuvre
pendant toutes les phases de la démolition et notamment les phases
d'abattage, de sape, de chargement et de déchargement. Les eaux de captage
des poussières seront collectées et sont préalablement traitées, filtrées et
décantées avant leur rejet.
- L'entreprise s'engagera à minima à un entretien hebdomadaire du chantier,
dans les cantonnements et toutes les emprises extérieures de chantier (dont
accès, zones déchets...).



extrait carte des monuments historiques français sur la ville de Paris (monumentum)

NEXITY IR PROGRAMMES SEERI

SAS au capital de 3 000 000 Euros
RCS LILLE METROPOLE 824 350 797
Siège Social : 25 allée Vauban - CS 50068 - 59006 La Madeleine Cedex
Burgundy : 19 rue de Vienne - TSA 60030 - 75801 Paris Cedex 06



47, rue Popincourt - 75011 Paris
+33 (0)1 58 30 53 53 // admin@ppx.net
SCELARL d'architecture au capital de 150 000€
SIRET 478 590 088 0037
TVA : FR478 590 088
Ordre des architectes / N° national 1 CA27

DOSSIER DE PERMIS
DE CONSTRUIRE

OPERATION
QUAI DE LA GIRONDE
Programme mixte anciens entrepôts EMSALEM
Quai de la gironde , 75019 PARIS

MAITRE D'OUVRAGE
NEXITY IR PROGRAMMES
SEERI

25 Allée Vauban
CS 5006859 562 LA
MADELEINE CEDEX

MAÎTRISE D'OEUVRE

PETITDIDIERPRIoux
47, rue Popincourt
75011 Paris
FRANCE
+33 (0)1 58 30 53 53

OYAPOCK
23 Passage de la main d'or
75011 Paris
FRANCE
+33 6 87 40 49 44

Agence Pierre Antoine Gatier
30 rue Guynemer
75006 Paris
FRANCE
+33 (0)1 40 46 08 80 66

DESCRIPTION

PD 9

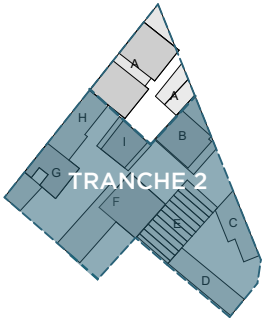
DESCRIPTIF DES MOYENS
MIS EN OEUVRE

EMETTEUR	ECHELLE
PPX	



LEGENDE

----- Limite unité foncière



PD 9

DESCRIPTIF DES MOYEN MIS EN OEUVRE	INDICE O
--	-------------

PHASE PC

DATE : Décembre 2023